

RIVANE HOLDING
Société à responsabilité limitée
au capital de 400 000 euros
Siège social : 24 RTE DU CHAMP DE FOIRE
44860 ST AIGNAN GRANDLIEU
820 030 948 RCS NANTES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 26 juin 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2024

DEUXIEME DÉCISION

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 8 554,85 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	8 554,85 euros
A la réserve légale	428,00 euros

Solde	8 126,85 euros
Un prélèvement sur les réserves - sur le compte « autres réserves »	31 873,15 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	40 000,00 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 1 euro par part	40 000,00 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et sera versé à l'intéressé en quatre fois de juin à septembre.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Paraphe


Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate le montant des distributions effectuées au cours des trois derniers exercices sociaux :

EXERCICE	Montant total des dividendes distribués	Montant des dividendes distribués éligibles à l'abattement	Montant des dividendes distribués non éligibles à l'abattement
31/12/2023	32 500 €	32 500 €	/
31/12/2022	32 500 €	32 500 €	/
31/12/2021	32 500 €	32 500 €	/

Certifié conforme

La Gérance
Monsieur Cyrille THIBAUD

Signé par :
Monsieur Cyrille THIBAUD
9FA1DB7999B344A...

RIVANE HOLDING

**Société à responsabilité limitée
au capital de 325 000 euros
Siège social : 24 RTE DU CHAMP DE FOIRE
44860 ST AIGNAN GRANDLIEU**

820 030 948 RCS NANTES

**COMPTE DE L'EXERCICE
DU 01/01/2024 AU 31/12/2024
820 030 948 RCS NANTES**

- Bilan du 01/01/2024 au 31/12/2024
- Compte de résultat

« Pour copie certifiée conforme »

**Monsieur Cyrille THIBAUD
Gérant associé**

Signature

Pour copie certifiée conforme

Signé par :

Monsieur Cyrille THIBAUD

9FA1DB7999B344A...



SARL RIVANE HOLDING

Activités des sièges sociaux

24 Route du Champ de Foire

44860 SAINT-AIGNAN-GRANDLIEU

PLAQUETTE DES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2024

SIRET : 82003094800021

APE : 7010Z

H • EXPERTISE COMPTABLE • TRANSMISSION • CONSEIL • AUDIT • PAI
TISE COMPTABLE • CONSEIL • COMMISSARIAT AUX COMPTES • ORGA
SMISSION • EXPERTISE COMPTABLE • GESTION • AUDIT • PAIE RH • C
OMPTES • ORGANISATION • AUDIT • GESTION • TRANSMISSION • GE
• ORGANISATION • COMMISSARIAT AUX COMPTES • EXPERTISE COM

Paraphe

MCT

AGORA EXPERTS

5 boulevard Vincent Gâche - Immeuble SIGMA 2000 - 44200 NANTES

N° TVA Intracommunautaire : FR37878431394 - N° Siren : 878 431 394 RCS NANTES

Tél : 02.40.14.32.33 - E.mail : contact@agoraexperts.com

SARL au capital de 70 167 euros - Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Pays de la Loire

ACTIF

ACTIF	Valeurs au 31/12/24			Valeurs au 31/12/23
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé ACTIF IMMOBILISÉ Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations tech., matériel et outillages industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Immobilisations financières (2) Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	116 756		116 756	6 756
ACTIF CIRCULANT Stocks et en-cours Matières premières et autres approvisionnements En-cours de production (biens et services) Produits intermédiaires et finis Marchandises Avances et acomptes versés sur commandes Créances Créances Clients et Comptes rattachés (3) Autres créances (3) Capital souscrit - appelé non versé Valeurs mobilières de placement Actions propres Autres titres Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (II)	1 309 481		1 309 481	1 498 552
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III) Primes de remboursement des emprunts (IV) Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	1 426 237		1 426 237	1 505 308
(1) Dont droit au bail (2) Dont à moins d'un an (brut) (3) Dont à plus d'un an (brut)				

Paraphe

MCT

PASSIF

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 0)	400 000	325 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	32 500	32 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	791 819	763 088
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	8 555	136 231
SITUATION NETTE	1 232 874	1 256 819
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 232 874	1 256 819
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	163 365	243 784
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	1 497	766
Fournisseurs, factures non parvenues	3 181	3 360
Dettes fiscales et sociales	25 321	580
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	193 364	248 490
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 426 237	1 505 308
(1) Dont à plus d'un an	81 405	162 045
(1) Dont à moins d'un an	111 958	86 445
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Paraphe

MCT

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises <i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services) <i>dont à l'exportation :</i>	133 000	180 000	-47 000	-26,1
Montant net du chiffre d'affaires	133 000	180 000	-47 000	-26,1
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits	212		212	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	133 212	180 000	-46 788	-26,0
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	27 296	38 676	-11 380	-29,4
Impôts, taxes et versements assimilés	11 539	14 886	-3 347	-22,5
Salaires et traitements	121 820	141 365	-19 545	-13,8
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		1 401	-1 401	-100,0
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	1	14	-13	-92,7
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	160 656	196 341	-35 686	-18,2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-27 444	-16 341	-11 102	-67,9
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				

mlt

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)	32 223	7 181	25 042	348,7
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 310		7 310	
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	39 533	7 181	32 352	450,5
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées(4)	2 749	8 081	-5 332	-66,0
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	2 749	8 081	-5 332	-66,0
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	36 784	-899	37 684	
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	9 341	-17 241	26 581	154,2
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		1 111 224	-1 111 224	-100,0
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		1 111 224	-1 111 224	-100,0
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		956 952	-956 952	-100,0
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		956 952	-956 952	-100,0
RESULTAT EXCEPTIONNEL		154 272	-154 272	-100,0
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	786	800	-14	-1,8
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	172 745	1 298 405	-1 125 660	-86,7
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	164 190	1 162 174	-997 984	-85,9
Bénéfice ou Perte	8 555	136 231	-127 676	-93,7
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Paraphe

ANNEXE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont valorisées au coût historique d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée au montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENT DE MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION

Aucun changement notable de méthodes d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & info., mobilier			
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL III					
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		6 756		110 000
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL IV		6 756		110 000
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			6 756		110 000

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étsb, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.					
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agencts, aménagts d.				
		Matériel de transport				
		Mat.bureau, info., mob.				
Emballages récup. div.						
Immos corporelles en cours						
Avances et acomptes						
		TOTAL III				
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				116 756	
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
			TOTAL IV			116 756
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					116 756	